



HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMITE DIRECTEUR – Réunion du 30 juin 2025
2. COMMISSION FEMININES – Engagements U15F à 11
3. COMMISSION COUPES JEUNES – Points sur les coupes
4. COMPETITIONS JEUNES – Pôle U14 à U18 2025/2026
5. COMPETITIONS SENIORS – GROUPES DE D1 à D5



COMITE DE DIRECTION

Réunion du : 30 juin 2025

Présidente : Mme Evelyne BAUDUIN

Présents : Mmes Delphine BRESA, - Micheline GOLAWSKI - MM. Jean-Luc BERNARD, Jean-Pierre CERER, Didier CLAY -Pascal WATEL, François THIBAUT, Philippe DUPONT, Jean-Marie HUYS, Serge HERMAN, Eric CHAPPE.

Excusés : Mme Nathalie COCKENPOT, MM. Denis LAMORILLE, Francis LEYVAL, Rémy DENEUVILLE, Serge PAUCHET, Alain DELHAYE, Daniel SION, Henry MACIUSZCZAK.

Assistent à la réunion : Mme Sylvie BRUNET, Directrice administrative - M. Makhloufi REBATTACHI – CTD PPF

Approbations PV

Le Procès-verbal du Comité Directeur du 19 mai 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Carnet

Le Comité Directeur est informé du décès de M. Jean-Claude POIRRIER – ancien arbitre du District et secrétaire du club de l'USO BRUAY

Les membres du Comité Directeur adressent leurs sincères condoléances aux familles et aux proches du disparu.

Informations diverses :

Courriers :

- De la FFF, Direction des Ressources Humaines, du 12/05/25 : Réforme du statut des observateurs d'arbitres. Ouverture aux anciens arbitres d'accéder à la fonction d'observateur dans une division supérieure à celle où ils ont officié. Le courrier a été transmis au Président de la CDA. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 29 mai 2025

- De la LFA, Direction, du 28/04/25 : Mise en place d'un Conseil consultatif des clubs amateurs. Un appel à candidatures a été envoyé à tous les clubs éligibles par la LFA. Le DSF a également relayé l'information à l'ensemble des clubs.
Félicitations au club d'HESDIGNEUL qui a été retenu.

- De la LFA, Développement des clubs, du 05/05/25 : Avancée des travaux en lien sur le Projet Club, le nouveau Label Fédéral et l'accompagnement des clubs. Organisation d'une première phase de test dès la saison 2025/2026 avec pour ambition d'un déploiement totale pour 2026/2027. Le District Artois s'est porté volontaire et aura pour objectif de tester les différentes étapes d'accompagnement avec 4 clubs mais également l'accompagnement à l'utilisation de l'outil numérique
- De la FFF du 02/06/25 : Appel à candidatures - Commissions fédérales relevant du COMEX - 2025-2028
- De la LFA du 21/05/25 : Appel à candidatures Commissions LFA 2025-2028
- De la FFF du 02/06/25 : Appel à candidatures - Commissions fédérales relevant du COMEX - 2025-2028 portant spécifiquement sur la Commission fédérale de l'arbitrage

- Direction de l'Arbitrage du 20/05/25 : Courrier du Président Claude DELFORGE concernant le plan fédéral de développement territorial de l'arbitrage avec ses annexes
- IE2F du 12/06/25 : Informations nouvelle Formation Initiale d'Arbitres - Saison 2025/2026
Incidence financière :
 Le coût total de la formation passe à 140€ (contre 90€ actuellement). Cette augmentation de 50€ sera partiellement compensée par l'octroi de 3 bons de formation d'une valeur totale de 45€. Cette mesure, proposée par la Section Formation du Fonds d'Aide au Football Amateur, a reçu l'aval du BELFA.
- Direction de l'Arbitrage : Appel à candidatures pour intégrer les sections de la CFA
- De la LFA : Lauréats Toutes Foot – Félicitations au CS AVION qui sera convié à la Cérémonie des Trophées à CLAIREFONTAINE les 5 et 6 juillet 2025
- La FFF met en place un plan d'Engagement au niveau national, Micheline GOLAWSKI faisant partie de la commission régionale sera la référente de la commission engagement. Décision validée par la Comité Directeur
- Modification du barème disciplinaire : Le barème des sanctions disciplinaires a été harmonisé en collaboration avec les différents Présidents des commissions départementales des 7 districts. Celui-ci a été adopté lors de l'Assemblée Générale de la Ligue du 31 mai 2025 et présenté lors de l'AG du District le 17 juin 2025.
- Les groupes de Seniors D1 seront effectués le jeudi 3 juillet 2025 à 18h30 par tirage au sort avec plusieurs chapeaux
- Le premier tour de la Coupe de France aura lieu le dimanche 24 août et le second le dimanche 31 août 2025.
 Le tirage du premier tour se déroulera le mercredi 16 juillet 2025.

Finales des Coupes :

Les membres des commissions des coupes Seniors, Vétérans, Féminines, Jeunes et Futsal remercient les clubs et villes ayant mis à disposition leurs installations pour l'organisation des différentes finales de coupes de la saison 2024/2025. La Commission félicite les équipes finalistes des différentes coupes pour leur parcours. L'ensemble des finales se sont déroulées dans un bon esprit et nous ont proposé des matchs engagés et très disputés devant 3800 spectateurs. La Commission renouvelle une nouvelle fois ses remerciements à l'ensemble des acteurs ainsi qu'aux différents sponsors ayant permis de réaliser ces finales : le Crédit Agricole, DG Buro, Institut ST Eloi, Les Jardins de ST Laurent, Sensas, Taff Equipements et Valauto.

Relevé des Comptes clubs :

- Le dernier relevé de la saison sera envoyé aux clubs le 30 juin pour un règlement au 15 juillet 2025. Les clubs, non à jour, à l'échéance ne pourront accéder à la saisie des demandes de licences.
 Montant dû par les clubs à ce jour : 60.431,63 €

Statut de l'Arbitrage :

- 23 clubs ont été déclarés en infraction ainsi que 6 clubs futsal.

Modifications des commissions :

Commission Juridique : Suite à la démission de Nathalie COCKENPOT, M. Marc TINCHON est nommé Président.

Secrétaire adjoint : Suite à l'arrêt des fonctions de secrétaire adjoint de M. CLAY, M. Jean-Luc BERNARD est nommé secrétaire adjoint.

Cahier des charges U14 :

Intervention de M. Makhloufi REBATTACHI concernant le cahier des Charges U14.
Ce cahier des charges ne correspond pas à l'attente de nos clubs.

Gestion RH :

- 1) Poste de CTD DAP à Abdel LEGRINI validé par la DTN
- 2) Ines VERMEERSCH prendra ses fonctions de chargée de communication au 01/09/25
- 3) Recrutement d'un alternant pour la technique

Règlement U18 F

En U18F seules sont autorisées à jouer les U16F, U17F et U18F
Dans la mesure où les clubs jouaient dans un championnat U16F avec des U14F U15F U16F et que cette génération joue ensemble depuis plusieurs saisons, les clubs ont demandé la possibilité de pouvoir intégrer 3 U15F
Le Comité Directeur a décidé de déroger au règlement pour autoriser 3 joueuses U15F à jouer en U18F, uniquement pour la saison 2025/2026.

TOUTES FOOT : CS AVION 2^{ème} fait partie des clubs qui seront invités à CLAIREFONTAINE

PEF : Les lauréats du Concours PRETS pour le PEF

Santé : ET.S. STE CATHERINE

Règles du Jeu : CS Avion

Fair-Play : A.S. STE BARBE OIGNIES

Environnement : ET.S. ANZIN ST AUBIN

Engagement citoyen : AM.S. DE BEAURAINS

Culture Foot : OLYMPIQUE LA COMTE OMNISPORTS

Les 3 clubs qualifiés pour la phase régionale Challenge National PEF :

OLYMPIQUE LA COMTE OMNISPORTS

A.S. STE BARBE OIGNIES

ET.S. STE CATHERINE

Labels :

19 dossiers validés :

- 7 labels jeunes
- 11 labels EFF
- 1 Label Futsal

Département Jeunes : Au 27/06/2025

Forfaits Généraux sur les 2 dernières journées : 2

Forfaits Généraux : 2

LAVENTIE E.S. (U18 D2)

LA COMTE O.C. (U18 D4)

Soit 12 pour la saison + 7 durant les brassages.

Forfaits : 24/05 et 25/05 = 19

31/05 et 01/06 = 35

Soit 144 pour la saison + 13 durant les brassages.

DATES à RETENIR

20/07/2025 : Date limite des engagements en Coupe GAMBARDELLA

31/07/2025 : Date limite des engagements en championnat (*brassages*) pour les clubs
en Coupe

Montées en Ligue :

Montée en U18 R2 : le premier des U17 D1 NOYELLES LES VERMELLES

Montée en U17 R2 , le premier des U16 D1 BRUAY USO

Montée en U16 R2 , le premier des U15 D1 ARRAS FA

Montée en U15 R2 , le premier des U14 D1 : ST NICOLAS LES ARRAS

Arbitrage :

Demande d'accord au Comité Directeur pour valider deux demandes d'arbitre honoraire pour :

-Michel HALLEZ

-Gérard REMOIVILLE

Validation accordée.

Courriers :

3/06/25 : Invitation de l'Institut St Eloi à sa soirée des partenaires – Présence de la Présidente

4/06/25 : courrier Pôle Technique Arbitrage : résultat théorique des examens régionaux

5/06/25 : Invitation de la mairie de Bonnières pour l'inauguration des vestiaires le 31/08/25

10/06/25 : Démission de Mme Nathalie COCKENPOT

16/06/25 : Courrier de Libercourt AFC – signalement d'un comportement inacceptable de la part d'un officiel

24/06/25 : invitation de Noyelles sous Lens pour participer à la célébration des 80 ans du club :

Présence de Micheline GOLAWSKI

18/06/25 : invitation de Cuinchy pour son AG -

20/06/25 : invitation de l'ASPTT ARRAS à sa journée de fin de saison – Présence de Serge HERMAN

Prochains évènements :

Forum des Présidents : 30 août 2025 sous réserve de trouver une salle

Soirée des Clubs champions : Crédit Agricole à ARRAS le 1^{er} octobre 2025

Prochaine AG : 18 octobre 2025 à MONCHY-AU-BOIS

Soirée des récompenses : 27 novembre 2025 au Clos Délice à Anzin-St-Aubin

Soirée des partenaires : 25 septembre 2025 chez VALAUTO à BEAURAINS

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 20 heures 45.

Les décisions du Comité de Direction du District sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Générales de la Ligue des Hauts de France (juridique@lfhf.fff.fr), dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication sur le site Internet officiel du District (ou, le cas échéant, de leur notification par courrier électronique), dans les conditions prévues par les articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.

La Présidente du District
Evelyne BAUDUIN



Le Secrétaire Adjoint
Didier CLAY





COMMISSION FEMININES



Informations Féminines U15 F à 11

Les engagements pour le championnat **U15F à 11 District Artois** seront ouverts la semaine prochaine.

La Présidente de la Commission :
Micheline GOLAWSKI.



COUPES JEUNES



DEPARTEMENT JEUNES COMMISSION des COUPES JEUNES

Coupe GAMBARDELLA

Date limite d'engagement : le **Dimanche 20 Juillet 2025.**

Les engagements se font auprès de la Ligue.

Les engagements retardataires (après le 20 juillet) ne seront pris en compte qu'en cas de désistement d'un club du District.

Rappel : le nombre de qualifiés du District pour le 3^{ème} tour est fait au prorata des engagements sur toute la Ligue.

Engagement en championnat IMPERATIVEMENT pour le 31 juillet 2025 pour les clubs y participant.

Tirages au sort des 1^{er} et 2^{ème} tours : le Mardi 19 août 2025.

1^{er} tour : le Samedi 30 Août 2025.

59 clubs engagés (au 14 juillet 2025) :

National (1): LENS RC

Ligue (9): ARRAS FA – AVION CS – BEAURAINS AS – BETHUNE ST – BULLY ES – NOEUX US – NOYELLES les VERMELLES AS – VERMELLES US – VIMY US

District (49): AIRE OS – ANGRES ES – ASBCA – AUCHEL FC – BEUVRY US – BIACHE US – BREBIERES AS – BOUBERS US – BRUAY USO – BURBURE O – CARVIN RUCH US – COURCELLES US – COURRIERES AS – CROISILLES US – DIVION UC – ESTEVELLES FC – EVIN AAE – FOUQUIERES SC – GONNEHEM CHOCQUES US – GIVENCHY FC – GREPAY US – GUARBECQUE JF – HABARCQ CS – HAILLICOURT ES – HARNES UAS – HENIN O – HENIN ST – HINGES FC – HOUDAIN US – ISBERGUES ESD – IZEL US – LA BASSEE FCE – LABEUVRIERE ES – LABOURSE RC – LAPUGNOY US – LENS AS – LESTREM US – LIEVIN O – LOOS USSM – LYSSOIS AS – MARLES COS – RIVIERE US – ROUVROY US – RUITZ AJ – SAINT LAURENT ES – SAINTE CATHERINE ES – SERVINS VERDREL FC – VIOLAINES AS – WINGLES SSCP

Coupes ARTOIS

RAPPEL : ENGAGEMENT OBLIGATOIRE

Les clubs engagés en U17 participent à la Coupe ARTOIS U18 (*Les U15 ne peuvent pas y participer mais des U18 peuvent y être incorporés*).

Pour les U14, l'engagement est facultatif. Les clubs souhaitant s'engager en Coupe ARTOIS U15 doivent en faire la demande (*Attention : 3 U13 sont autorisés*).

Coupes SECONDAIRES

Ces coupes sont réservées aux clubs engagés dans les **niveaux 2 et 3 des catégories U18 et U15 et aux clubs de N1 reversés en D3, D4 ou D5 à l'issue des brassages.**

Les clubs de N1 peuvent déjà s'engager, pour ceux qui évolueront en D1 ou D2, les droits d'engagements seront remboursés dans le cas où la participation n'est pas retenue.

Les clubs ayant une équipe en N1 et N2 doivent confirmer s'ils engagent leur équipe 1 ou 2.

ATTENTION : Dans le cas où c'est l'équipe 1 qui est engagée et qu'elle évolue en D1 ou D2, l'équipe 2 ne pourra pas la remplacer à l'issue des brassages.

Pour les clubs ayant une équipe en D1 (U17 et U14), ces joueurs ne peuvent y participer.

Marc TINCHON





COMPETITIONS JEUNES



POLE « U14 à U18 » 2025/2026

ORGANISATION de la REPRISE

Engagements toutes catégories : Date limite 15/08/2025 (pour les engagés en Coupe GAMBARDELLA : le 31/07/2025)

Après le 15/08, les équipes retardataires souhaitant s'engager dans les niveaux 1 seront mises sur une liste d'attente, et, incorporées dans l'ordre d'inscriptions (date de réception du mail officiel) afin d'éviter un nombre impair d'équipes.

Le calendrier général de la ligue n'étant pas encore paru, des dispositions pourront être prises lors de l'élaboration des rencontres des brassages par rapport à la Coupe GAMBARDELLA afin de ne pas retarder la reprise des championnats.

Les équipes engagées en U18 N2 et en coupe GAMBARDELLA, même en cas d'élimination dès le 1^{er} tour, peuvent jouer lors de la 1^{ère} journée de brassage qui est avancée au 06/09/2025.

Pour les engagements retardataires (*après le 15/08*), les demandes devront se faire par le bulletin officiel.

Pour les U17 et U14 District : si le nombre d'équipes est supérieur à un multiple de 8, afin d'avoir des groupes complets, celles-ci pourront à l'issue des brassages être reversées dans les catégories supérieures (*pour les U17 en U18 D4, et, pour les U14 en U15 D4 et D5*).

Suite aux DEMANDES AVANT la REPRISE, QUELQUES POINTS à SAVOIR **(à conserver)**

Le règlement des compétitions JEUNES (*Brassages + Championnat*) sauf football animation se trouve à l'Annexe 7.3 des R.G. du District ARTOIS.

HORAIRES pour la SAISON : Article 3 de l'annexe 7.3

Les rencontres se déroulent dans les conditions suivantes :

- **U18, U17, U16** : Samedi à 15 h 00 (heure d'hiver) et 16 h 00 (heure d'été)
- **U15, U14** : Dimanche à 10 h 00

Il peut être dérogé à cette règle soit à l'initiative de la Commission des Compétitions, soit à la demande des clubs : d'une manière permanente pour les matches à domicile sur demande avant le début de la saison (15/08) ou au cas par cas selon la procédure footclubs.

Sauf demande contraire (*voir ci-dessous*) la Commission respecte les alternances :

- pour le **samedi après-midi** entre les U18 et U17, les U18 et U16, les U17 et U16 ;
- pour le **dimanche matin** entre les U15 et U15 à 8, les U15 et U14, les U15 à 8 et U14.

ALTERNANCES : Seules les demandes concernant les catégories JEUNES des U14 aux U18 sont prises en compte ; les dates des calendriers Ligue, Féminines, Vétérans et Seniors ne correspondant pas.

DEROGATIONS: Article 92 et 93 des Règlements Généraux du District ARTOIS

Elles peuvent être accordées avec l'accord du club adverse et confirmées par la Commission en respectant les délais afin d'en informer la Commission des Arbitres.

- ✓ **pour le WEEK-END :** Les demandes de dérogations doivent être établies **au plus tard pour le mercredi 12 h** avant la date de la rencontre et la réponse du club adverse doit parvenir **au plus tard pour le jeudi 12 h**, la réponse du District (positive ou négative) intervenant **au plus tard le vendredi à 10 h**.

- ✓ **durant la SAISON :**

Pour une bonne organisation des championnats (*Changements de dates*):

- L'entraîneur ou éducateur n'étant pas OBLIGATOIRE dans les R.G. du District, les demandes pour absence ne seront plus acceptées ;
- 1 seule dérogation motivée sera accordée durant la saison ;
- Aucune ne sera accordée avant la trêve (gestion des arrêtés municipaux) ;
- Les dérogations seront accordées lors des week-ends des vacances scolaires ;
- Les demandes pour voyage scolaire en fin d'année ne seront accordées que si la demande est formulée 3 mois à l'avance (01/04).
- Aucune dérogation de date ne sera accordée pour les D1 lors des 2 dernières journées de championnat.

REPORTS : Toute demande formulée au cours de la semaine précédant la rencontre sera automatiquement refusée en cas de motif non valable (*ex : Manifestation organisée dans la commune, accord entre les 2 entraîneurs, rencontre à LENS, ...*) ; il en est de même pour celle concernant l'occupation des installations, la rencontre pourra être inversée.

Les rencontres reportées SANS l'accord de la Commission seront considérées FORFAIT pour les 2 équipes (*Demande de dérogation à faire*).

MUTES : Article 127 des Règlements Généraux du District ARTOIS : Limités à 4 dont 1 maximum ayant changé de club hors période normale.

JOUEUR en CATEGORIE SUPERIEURE : Article 1 de l'annexe 7.3

Le District Artois organise un championnat jeune dans les catégories suivantes :

- ✓ U18 incluant les U16, U17 et U18. La participation des U16 est soumise aux conditions de l'article 73.1 des RG FFF (*Nombre illimité*).
- ✓ U17 incluant les U16 et U17. La participation des U15 est soumise aux conditions de l'article 73.1 des RG FFF (*Nombre illimité*).
- ✓ U16 incluant les U15 et les U16. La participation des U14 est soumise aux conditions de l'article 73.1 des RG FFF (*Nombre illimité*).
- ✓ U15 incluant les U14 et les U15. La participation des U13 est soumise aux conditions de l'article 168 des RG FFF (*3 U13 autorisés*).

- ✓ U14 incluant les U13 et U14. La participation des U12 est soumise aux conditions de l'article 168 des RG FFF (3 U12 autorisés).
L'annexe 18 des Règlements Généraux du District ARTOIS précise les règles de sur-classement.

MIXITE : Article 127 des Règlements Généraux du District ARTOIS

Dans une compétition masculine dont la catégorie d'âge la plus élevée est U15, sont autorisées à participer sans limitation les joueuses U16 F, U15 F et U14 F.

ENTENTES : Article 4 de l'annexe 7.3.

Les ententes peuvent participer aux brassages des niveaux 1 mais sont inéligibles à la D1.

Article 17 bis des Règlements Généraux du District ARTOIS

Elles sont réalisées chaque saison, renouvelables et soumises à l'accord du Comité de Direction.

Le club premier nommé est désigné club support, responsable de l'entente et les rencontres se déroulent en principe sur son terrain.

Une seule entente est autorisée par club pour chaque catégorie.

Elles ne peuvent participer qu'aux compétitions de District et dans chaque catégorie engagée, chaque club doit compter au moins 3 licenciés.

Elles sont autorisées entre 2 clubs exclusivement.

RESULTATS MANQUANTS : Article 6.8 de l'annexe 7.3

Afin que les rencontres puissent paraître sur le site pour le mercredi midi et afin que les clubs ayant plusieurs équipes évoluant dans la même plage horaire (*samedi après-midi ou dimanche matin*) puissent s'organiser au plus vite :

« L'usage de la FMI est obligatoire, avec transmission des résultats au plus tard à 22 heures le jour de la rencontre.

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, il est impératif que le club recevant transmette la feuille de match papier scannée pour le lundi midi (12 heures).

Pour tout manquement à cette obligation, le club recevant est susceptible d'avoir match perdu avec 0 point. Le club visiteur sera gratifié du nombre de points lui revenant en fonction du score.

FORFAITS : Article 6.10 de l'Annexe 7.3

Les forfaits enregistrés pendant le brassage restent au compte de l'équipe concernée lors de la compétition proprement dite et le 4^{ème} forfait est synonyme de forfait général.

Pascal WATEL





COMPETITIONS SENIORS



GROUPES de D1 à D5

SENIORS D1 – GROUPE A

St Pol S/Ternoise Us (b) - Aire Sur La Lys OS (b) - Avion CS (b) - Monchy Au Bois US - Oignies ASSB - Lens USO - Calonne Liévin E. - Labeuvrière ES - Harnes UAS - La Couture FC - Annezin US - Angres ES.

SENIORS D1 – GROUPE B

Biache St Vaast US (b) - Vermelles US (b) - Vimy US (b) - Rouvroy US - Lens AS - Maroeuil AS - Anzin St Aubin ES (b) - Lestrem US - Lillers FC - Liévin Diana CS - Henin Stade - Artésien SC.

SENIORS D2 – GROUPE A

Arras OF - Billy Montigny Carab (b) - Croisilles US - Habarcq CS - Loison AS - Noyelles Godault AC - Noyelles S/Lens US (b) - Pas En Artois US - St Laurent Feuchy ES - St Nicolas Arras SC (b) - Ste Catherine ES - Tincquize AS.

SENIORS D2 – GROUPE B

Beuvry US - Bruay Labuissiere US (b) - Bully Les Mines ES (c) - Divion UC - Guarbecque JF - Haisnes ES - Hersin FC - Lievin O. - Loos En Gohelle USSM - Montigny Gohelle FC (b) - RCV Kennedy - Violaines AS.

SENIORS D3 – GROUPE A

Aix Noulette AAE - Auchel FC - Burbure O. - Gonnehem Chocques US - Hesdigneul US - Hinges FCAL - Isbergues ESD (b) - La Roupie FC - Lillers FC (b) - Maisnil US - Sains En Gohelle RC - Vallée Ternoise AS.

SENIORS D3 – GROUPE B

Ablain St Nazaire US - Annay FC - Annequin OS - Béthune Liebaut AFCL (b) - Courrieres AS - Grenay US - Liévin USA - Mazingarbe EC - Mazingarbe JF - Noeux Les Mines US (b) - Oignies ASSB (b) - Sud Artois Football.

SENIORS D3 – GROUPE C

Avion US CHTS - Billy Berclau US - Carvin Ruch US - Courcelles US (b) - Ecourt St Quentin JS (b) - Fouquières L/Lens SC - Laventie ES - Lens USO (b) - Libercourt AFC - Neuvireuil Gavrelle - Vendin Le Vieil E. - Wingles SCPP (b).

SENIORS D4 – GROUPE A

Arras OF (b) - Artois AJ - Atrebate Football C. - Bapaume Bertincourt - Beaurains AS - Boubiers Conchy US - Cojeul OC - Frévent AS - Ficheux ES - Monchy Au Bois US (b) - SC ASBCA - St Laurent Feuchy ES (b).

SENIORS – GROUPE B

Annezin US (b) - Beuvry US (b) - Busnes FC - Calonne Ricouart FCC (b) - Camblain Chatelain - Cauchy A La Tour AS - Guarbecque JF (b) - Houdain US - Labeuvrière ES (b) - Lapugnoy US - Marles Lozinghem COS (b) - Meurchin USO (b) - Verquigneul FC.

SENIORS – GROUPE C

Aix Noulette AAE (b) - Auchy Les Mines AS - Barlin AS - Carvin Dynamo F4 - Divion UC (b) - Douvrin ES - Estevelles FC - La Bassée FCE - La Couture FC (b) - Liévin Diana CS (b) - Servins Verdrel FC - Violaines AS (b).

SENIORS D4 – GROUPE D

Angres ES (b) - Arleux En Gohelle US - Bailleul S/Berthoult - Brebières AS (b) - Henin Beaumont O. (b) - Liévin O. (b) - Loos En Gohelle USSM (b) - Méricourt FC - Noyelles S/Lens US (c) - Salomé AS - Souchez CSAL - Tortequenne FC - Val Sensée ES.

SENIORS D5 – GROUPE A

Allouagne ES - Racing Club De Bours - Hersin FC (b) - Hesdigneul US (b) - Heuchin Lisbourg US - Houdain US (b) - Monchy Breton US - Pernes CS - Ruitz AJ - St Pol S/Ternoise US (c) - Tincquize AS (b) - Verdrel AEP.

SENIORS D5 – GROUPE B

Beaurains AS (b) - Artois AJ (b) - Croisilles US (b) - Artésien SC (b) - Henin Stade (b) - Habarcq CS (b) - Pas En Artois US (b) - Rouvroy US (b) - St Nicolas Arras SC (c) - Ste Catherine ES (b) - Tilloy L/Mofflaines - Vitry En Artois OSC.

SENIORS D5 – GROUPE C

Annay FC (b) - Courrieres AS (b) - Dourges AAE - Drocourt USO - Eleu ES - Evin Malmaison AAE - Harnes UAS (b) - Givenchy Gohelle FC - Lens AS (b) - Libercourt AFC (b) - Noyelles Godault AC (b) - Vendin Le Vieil E. (b).

SENIORS D5 – GROUPE D

Béthune Liebaut AFCL (c) - RCV Kennedy (b) - Gonnehem Chocques US (b) - Isbergues ESD (c) - La Roupie FC (b) - Labourse RC (b) - Laventie ES (b) - Lillers FC (c) - Locon RC (b)000 - Norrent Fontes Intr. - Lyssois AS - Vendin L/Béthune AS.

SENIORS D5 – GROUPE E

Billy Berclau US (b) - Bouvigny Boyeffles - Grenay US (b) - Haisnes ES (b) - La Bassée FCE (b) - Lens Hauts FC - Calonne Liévin E. (b) - Liévin USA (b) - Noyelles L/Vermelles - Richebourg FC - Sailly Labourse AS - Sains En Gohelle RC (b).

√ La composition des groupes est insusceptible d'appel.

√ Seule pourrait être prise en compte une interversion entre 2 clubs avant le **5 Aout** avec transmission de l'accord écrit de chaque club à condition d'être compatible avec les alternances obligatoires.

√ Les groupes D6 et D7 paraîtront ultérieurement.

Le Président de la Commission

Jean Luc BERNARD



Le secrétaire

Denis LAMORILLE

